



# PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 10/05/2022

### **EN TEMPS DE CRISE OU AU QUOTIDIEN L'ÉTAT AIDE ET SOUTIENT LES ENTREPRISES FRAGILISÉES**

Face à la crise sanitaire du covid, L'État a injecté dans l'économie corrézienne plusieurs dizaines de millions d'euros à travers le fonds de solidarité, l'activité partielle, les prêts garantis par l'État ou encore les allègements de charges. Tous ces dispositifs ont permis de pérenniser l'activité des entreprises et sauvegarder les emplois. La guerre d'agression russe en Ukraine et ses conséquences sur notre économie a conduit le gouvernement à soutenir immédiatement plusieurs filières directement impactées : BTP, transport, agriculture notamment à travers le plan de résilience économique et sociale lancé le 16 mars dernier.

L'État en Corrèze soutient également les entreprises au quotidien.

**Tous les acteurs sont mobilisés autour des services de l'État.**

Artisans, commerçants, agriculteurs, industriels, chefs d'entreprise, micro-entrepreneurs,

**FACE AUX DIFFICULTÉS, N'HÉSITÉZ PAS À SOLLICITER CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT !**

**Vos partenaires pourront vous apporter de l'aide notamment dans les domaines suivants :**

- 1) Problème de financement contactez : [codefi.ccsf19@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf19@dgfip.finances.gouv.fr)
- 2) Dettes fiscales et sociales, pour un plan d'apurement : [\\_codefi.ccsf19@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:_codefi.ccsf19@dgfip.finances.gouv.fr)
- 3) Demande d'activité partielle contactez : [ddetspp-activite-partielle@correze.gouv.fr](mailto:ddetspp-activite-partielle@correze.gouv.fr)
- 4) Difficulté à obtenir un crédit bancaire contactez : [https://entreprises.banque-france.fr/médiation du crédit](https://entreprises.banque-france.fr/médiation_du_crédit) et <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>
- 5) Procédures préventives de conciliation contactez : [prevention@tribunal-de-commerce.fr](mailto:prevention@tribunal-de-commerce.fr)

Les chambres consulaires restent à votre écoute pour toute autre demande d'aides et conseils.

**Les procédures sont parfaitement gratuites et confidentielles.**

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication interministérielle**

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 05 55 20 56 97

☎ 05 55 20 56 75

[pref-communication@correze.gouv.fr](mailto:pref-communication@correze.gouv.fr)



1, Rue Souham  
BP 250 -19 012-TULLE Cedex